

DEMANDE D'AUTORISATION DE PLACEMENT D'UNE TERRASSE

(cfr règlement relatif à l'installation de terrasses sur le domaine public du 19 février 2024)

OBJET :

Demande d'autorisation de placement d'une terrasse :

- principale,
 - Est-ce la 1^{ère} fois que vous, en tant qu'exploitant, introduisez une demande de placement de terrasse principale pour cet établissement ? Oui Non
- complémentaire, lors de marchés ou brocantes hebdomadaires (cf art 1er)
- exceptionnelle, lors d'événements ou manifestations (cf art 1er)

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR :

Nom de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

Nom et prénom du demandeur :

Qualité du demandeur : exploitant de l'établissement en personne physique

gérant ou administrateur délégué de la société exploitant l'établissement

- Nom de la société :

- adresse du siège social :

Téléphone et/ou GSM.....

Adresse mail :

Numéro de T.V.A. :

IMPLANTATION DE LA TERRASSE :

Lieu de placement de la terrasse :

Dimensions de la terrasse :

- Largeur :

- Profondeur (maximum 4m) :

- Superficie totale :

MOBILIER DE LA TERRASSE :

La terrasse doit être démontable et amovible sans délai (cfr. Article 7 §2)

Type		Nombre	Couleur	Dimensions
Tables				
Chaises				
Mange-debout				
Parasols				
Store				
Paravents				
Chevalets				
Chauffage				
Auvent				

PIECES A ANNEXER A CETTE DEMANDE :

- **Un plan détaillé et correctement métré de l'implantation de la terrasse** reprenant tous les éléments de mobilier disposés sur la terrasse lorsque celle-ci est déployée ainsi que la largeur de passage laissée libre de tout obstacle. Si votre demande comprend également une terrasse complémentaire, il convient de distinguer la principale de la complémentaire sur le plan.
- **En cas de renouvellement uniquement**, la preuve de paiement de la redevance réglementaire afférente aux terrasses, pour l'année précédant celle pour laquelle le renouvellement est sollicité.

REMARQUES EVENTUELLES :

.....
.....
.....
.....
.....

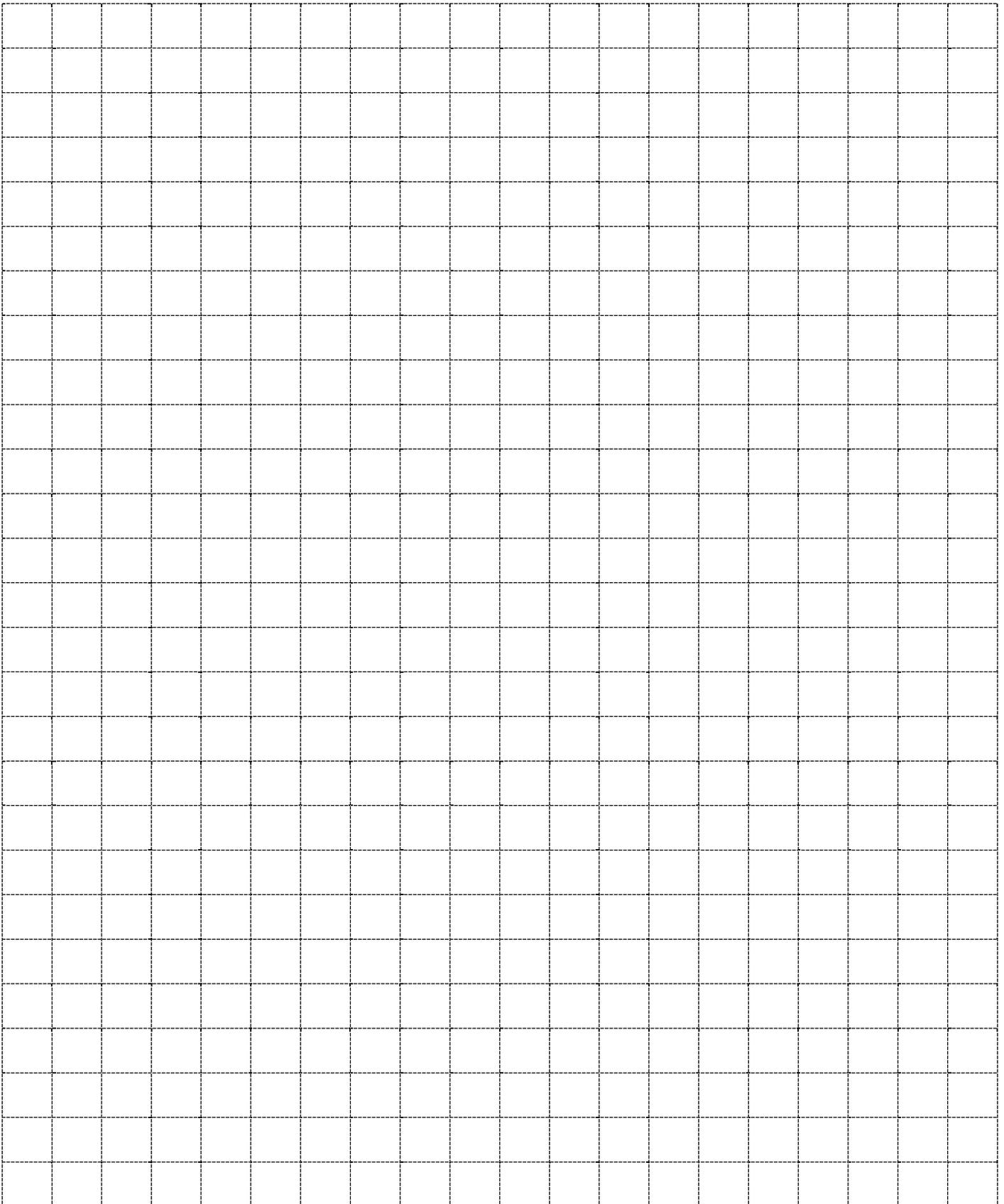
(Le règlement relatif règlement relatif à l'installation de terrasses sur le domaine public du 19 février 2024 est consultable sur le site de la Ville de Liège <http://www.liege.be/securite/bureau-de-police-administrative-bpa/reglements-de-police-communaux>)

Fait à Liège, le.....

Signature du demandeur

PLAN DETAILLE DE L'IMPLANTATION – OBLIGATOIRE

DEFINIR L'UNITE DE MESURE (mètres, centimètres)

A large grid of 20 columns and 30 rows, intended for drawing a detailed implantation plan. The grid is composed of small squares, suitable for technical drawing or site planning.

**Ce formulaire ainsi que ses annexes, doivent être envoyés au
Bureau de Police administrative,
Potièrue 5 à 4000 LIEGE**